

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Le Christ a commandé l'oubli des injures, il a pardonné à ses bourreaux ! reprit le vicaire de Saint-Ambroise. N'obéirez-vous pas aux ordres du Christ ? Ne suivrez-vous pas son exemple ? J'admets que le mari d'Henriette ne trouve point grâce auprès de vous et ne vous inspire aucune pitié, mais il ne peut en être de même pour Henriette, pour cette Henriette que vous avez tant aimée et qu'à votre insu peut-être vous aimez encore aujourd'hui ! Doit-elle être responsable des pressions exercées sur sa faiblesse par un homme qui la fascinait, qui la dominait comme le magnétiseur domine l'hypnotisée ? Son amour la rendait inconsciente !... Il faut être indulgent pour cette pauvre martyre du cœur, mon cher oncle ! Henriette souffre ! Henriette aura besoin que vous lui veniez en aide pour élever son enfant...

En entendant ces derniers mots, le comte Emmanuel tressaillit violemment sur son fauteuil.

—Que dis-tu ? balbutia-t-il, les lèvres agitées d'un tremblement nerveux.

—Je dis la vérité.

—Mère ! répéta le comte avec une émotion grandissante, Henriette va être mère ! ! !

—Oui, mon oncle... Avant de quitter Paris pour me rendre auprès de vous je suis allé la voir afin de lui faire connaître les motifs de mon voyage... En apprenant que votre vie avait été un moment en péril elle a éprouvé une douleur profonde... J'ai vu des torrents de larmes jaillir de ses yeux, j'ai vu des sanglots l'étouffer !... Elle voulait partir avec moi, tout braver pour vous embrasser, pour obtenir de vous le pardon de ses fautes... Mais j'ai dû lui conseiller, lui ordonner presque, de rester à Paris... C'eût été une imprudence, un crime, d'agir autrement, car elle n'aurait pu braver les fatigues que nous avons subies, Raymond et moi, sans mettre en danger sa vie.

Emmanuel d'Areynes courba la tête, et pour la troisième fois répéta :

—Mère !! Henriette va être mère ! ! !

—Eh bien, mon oncle poursuivit le vicaire de Saint-Ambroise avec animation pouvez-vous la déshériter maintenant ? Puis je, moi qui suis prêtre, vous laisser commettre une mauvaise action et m'en rendre complice ?... Puis-je accepter une fortune qui doit assurer l'existence de l'innocente créature ?... Si j'avais l'indignité de le faire, vous ne pourriez plus éprouver pour moi que du mépris, car vous comprenez bien que, si je vous laissais dépouiller Henriette à mon profit, je serais un grand coupable ! !

—Monsieur l'abbé d'Areynes parle d'or, mon cher comte, s'écria le Dr Pertuiset, il est certain que vos résolutions doivent se modifier en face d'une situation nouvelle... Ce que vous ne feriez pas pour votre nièce, faites-le pour son enfant qui, lui, n'est point coupable des fautes qu'on peut reprocher à ses parents !

—Mais, murmura le comte, ce qui serait donné pour l'enfant, Gilbert Rollin, le père, le dissipait, le dévorait ! ! !

—On peut éviter cela, répondit le jeune prêtre.

—Comment ? demanda M. d'Areynes, dont la sévérité, grâce au vicaire de Saint-Ambroise, commençait à fléchir.

XVII

—Mon cher oncle, dit l'abbé d'Areynes, voulez-vous me permettre de rédiger un projet de testament que je vous soumettrai ?

Le comte Emmanuel parut hésiter.

Le Dr Pertuiset prit la parole.

—Monsieur le vicaire est la sagesse même, appuya-t-il, vous l'avez appelé auprès de vous pour qu'il vous éclaire de ses conseils, c'est donc que vous avez en lui une confiance absolue... .

—Ah ! certes oui ! ! s'écria le convalescent.

—Eh bien alors, pourquoi cette hésitation ? Laissez-lui rédiger le projet de testament dont il parle... Si vous en approuvez les clauses vous n'aurez qu'à le recopier et à le signer... Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud !... J'ai toujours remarqué qu'une fois le testament écrit la convalescence du malade marchait plus vite, suite naturelle de la tranquillité d'esprit résultant du devoir accompli... Il est bien probable, pour ne pas dire certain, que vous n'avez pas ici

de papier timbré... J'en ai chez moi... Je vous en apportera deux feuilles en venant dîner... Est-ce entendu, mon vieil ami ?

—C'est entendu... répondit le comte en tendant la main au docteur. Raoul fait de moi tout ce qu'il veut ! Ce soir, quand vous reviendrez, il nous lira son projet de testament.

—A la bonne heure !... Vous voilà raisonnable... .

Pertuiset serra la main du comte et fit au vicaire de Saint-Ambroise signe de l'accompagner.

Lorsqu'ils furent hors de la chambre il s'écria, en lui prenant les mains avec effusion :

—Mon cher abbé, vous êtes un digne prêtre !... Vous êtes un grand cœur !... Préparez vite le projet de testament, afin que votre oncle puisse le copier et le signer ce soir même... Non, certes, que je prévoie une catastrophe, mais tout est possible malheureusement ! Une première fois j'ai pu enrayer le mal, mais à la seconde attaque je craindrais bien d'être impuissant, et pour amener cette seconde attaque il faudrait si peu de chose !

Le médecin quitta le jeune prêtre.

Celui-ci, après avoir envoyé le valet de chambre Jean Renaud auprès du comte Emmanuel qui ne devait jamais rester seul, regagna son appartement afin d'y préparer l'acte testamentaire que lui dictait sa charité chrétienne.

Le travail qu'il allait entreprendre était sinon bien long du moins très difficile, et c'est à peine s'il terminait ce travail au moment où le docteur revenait au château, apportant, ainsi qu'il l'avait promis, deux feuilles de papier timbré.

—Ce n'était pas indispensable, mais ça sera plus régulier, pensait-il.

Avant de voir le comte il se rendit auprès de l'abbé d'Areynes et lui demanda :

—Eh bien ?

—Eh bien ! mon cher docteur, j'ai fini... répliqua le jeune prêtre en montrant une large feuille de papier couverte de lignes serrées. Il fallait être clair et concis, et cela m'a pris beaucoup de temps... .

—Vous êtes satisfait ?

—Franchement, oui... .

—Rien de changé à l'heure du dîner ?... .

—Non... Comme d'habitude, à sept heures... .

—Il n'en est que cinq... S'il doit y avoir bataille, nous aurons le temps de la gagner... Vous n'avez pas vu notre malade depuis mon départ ?

—Non, docteur.

—Allons le trouver... .

Et les deux hommes prirent le chemin de la chambre du comte Emmanuel.

Celui-ci sommeillait, étendu tout habillé sur son lit.

Pierre Renaud veillait auprès de lui.

Pertuiset fit signe au valet de chambre de s'approcher et lui dit à voix très basse :

—Mon brave Renaud, il faut vous défier de ces sommeils-là... Je n'en veux pas. A partir de demain vous ferez faire à votre maître une promenade dans le parc après son déjeuner, et vous prolongerez cette promenade autant que possible... En rentrant il pourra fumer un peu... oh ! très peu... M. l'abbé, qui sera là, lui racontera des histoires ou fera avec lui une partie d'échecs... Enfin, on le distraira pour le tenir éveillé, car je n'admets pas qu'il dorme dans le jour... Ce serait dangereux... Vous entendez, mon cher abbé... .

—J'ai compris, et vous serez obéi, docteur.

Le comte venait de faire un mouvement.

C'était le réveil.

Il aperçut Pertuiset et lui tendit la main.

—Est-il déjà l'heure de dîner ? demanda-t-il.

—Non... il est à peine cinq heures... Mais comme il s'agit de choses graves à traiter entre vous et votre neveu, et que vous m'avez fait l'honneur de m'admettre à assister à l'entretien, en ma qualité de vieil ami, je suis revenu promptement avec mes deux feuilles de papier timbré... .

—Raoul a-t-il terminé son travail ?

—Oui, mon oncle... répondit le jeune prêtre en désignant la grande feuille pliée en quatre qu'il tenait à la main.

Le docteur vint s'asseoir au pied du lit du malade.